

Image not found or type unknown



Succession suite audécès de ma mère

Par **seromer**, le **02/08/2011** à **09:09**

Bonjour, rnm a mère est décédée le 28 février 2011 elle a fait une donation au dernier vivant à mon père immeubles liquidités le notaire a été contacté pour la déclaration de succession au fisc celui ci nous a indiqué qu'il fallait attendre le décès de mon père. est ce normal. merci de votre réponse. de plus une donation d'un immeuble et d'un terrain a été faite à un de mes fils .

Par **mimi493**, le **02/08/2011** à **09:12**

non, ce n'est pas normal, sauf s'il y a communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au survivant